

Autre site - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**

Sigle du programme: **ECFA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Prérequis entre cours	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	3
Informations diverses	4
Conditions d'accès	4
Evaluation au cours de la formation	6
Gestion et contacts	6

ECFA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master en expertise comptable et fiscale en alternance est un programme organisé en codiplomation par la HELHa, l'UCLouvain et l'EPHEC.

La HELHa en est l'établissement référent et assure sa gestion administrative.

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles sur le [site web de la HELHa](#).

ATTENTION

ECFA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

ECFA2M Programme

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ECFA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Aurélie Balena - tél. +32 (0)65 32 35 44): info-alternance@uclouvain.be
- Chargée de gestion enseignement: Aurélie Balena: [Aurélie Balena](https://uclouvain.be/repertoires/aurelie.balena) (<https://uclouvain.be/repertoires/aurelie.balena>)